



Parlons agriculture

RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE EXPRIMEZ-VOUS

If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawihtin ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

Tłı̨chǫ yati k'èè. Dí wegodi newo dè, gots'o gonede.

Tłı̨chǫ

?erihtl'ís Dëne Sųłiné yati t'a huts'elkér xa beyáyatı the?ą ?at'e, nuwe ts'ën yólti.

Chipewyan

Edi gondi dehgáh got'je zhatié k'èè edatl'eh enahddhé nide naxets'é edahlí.

South Slavey

K'áhshó got'jne xədə k'e hederi ?edjhtl'é yeriniwé nídé dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinohthan jì', diits'at ginohkhii.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.

Inuvialuktun

Ć̄dÀ ɻɻbΔc ɬɻLJ6Rc ΔoþNc-þ/ɬoþ, Þøcø-øc Þøbc-øa-øc.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Indigenous Languages:

867-767-9202, ext. 63053

French:

867-767-9348

866-561-1664 Toll Free

Table des matières

INTRODUCTION (ET CONTEXTE)	2
DÉMARCHE EMPLOYÉE POUR LE SONDAGE	4
RÉSULTATS	5
Connaissance du Partenariat canadien pour l'agriculture	5
Possibilités d'amélioration du partenariat	5
Domaines prioritaires de financement et cibles de la Stratégie agricole des TNO.....	7
Priorités pour la prochaine entente de partenariat	7
Autres réflexions des répondants	8
Idées	8
Améliorer l'accès aux aliments locaux aux TNO	9
Accroître le nombre de producteurs agricoles	9
PROCHAINES ÉTAPES ET CONCLUSION	10
ANNEXE A : QUESTIONS DU SONDAGE EN LIGNE	11

Introduction (et contexte)

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à accroître la sécurité alimentaire grâce à des aliments produits localement et abordables. Pour appuyer cet objectif, le GTNO et le gouvernement du Canada ont collaboré afin de financer le Partenariat canadien pour l'agriculture (ci-après « le partenariat »).

Ce partenariat est le quatrième d'une série d'accords établis pour favoriser des partenariats intergouvernementaux et favoriser la croissance du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Aux TNO, les objectifs du partenariat sont réalisés grâce à une série de programmes conçus spécifiquement pour le développement durable de notre secteur agricole et agroalimentaire. Les ressources pour la mise en œuvre du partenariat aux TNO sont réparties entre le gouvernement du Canada et le GTNO, chaque gouvernement assumant respectivement 60 % et 40 % des coûts nécessaires à sa mise en œuvre.

Le partenariat est un accord quinquennal (avril 2018 à mars 2023) de 1,12 million de dollars. Au cours des cinq dernières années, le financement du partenariat a soutenu les nouveaux producteurs et transformateurs, ceux qui sont déjà établis, les administrations communautaires et les gouvernements autochtones, les organismes de recherche et les organisations non gouvernementales en leur offrant un large éventail de programmes de formation, de création d'entreprises, de développement des marchés et des infrastructures, ainsi que des possibilités de planification agroenvironnementale.

Dans le but d'éclairer la rédaction de la prochaine entente de partenariat quinquennale, le MITI a sollicité les réflexions et les points de vue des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire des TNO. Entre février et juin 2022, des personnes de partout aux TNO ont fourni des commentaires sur les programmes du partenariat en répondant à un sondage en ligne sur la plateforme Participation MITI. <https://www.engage-iti.ca/canadian-agricultural-partnership>.

Ce rapport sur ce que nous avons entendu résume les thèmes qui sont ressortis du sondage. Les réponses obtenues grâce au sondage ont servi à développer la prochaine entente de partenariat entre le gouvernement du Canada et le GTNO, qui sera en vigueur du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028.

Voici les principaux thèmes qui sont ressortis du sondage :

- **Méconnaissance du partenariat :** L'un des principaux défis de la mise en œuvre du partenariat est le manque d'information disponible à son sujet. À cet égard, les répondants ont indiqué que les lignes directrices actuelles sur les demandes de financement sont trop longues et compliquées, et qu'elles ne précisent pas clairement le secteur agricole des TNO que le partenariat vise à soutenir. La mise en œuvre de la prochaine entente de partenariat devrait privilégier une communication claire des objectifs du partenariat et des bénéficiaires cibles, une meilleure sensibilisation du public et un processus de demande plus simple.
- **Utilité du partenariat pour les producteurs :** Le sondage a permis de recueillir divers points de vue quant au soutien qu'offre le partenariat aux producteurs agricoles. La plupart des répondants ont convenu qu'ils aimeraient obtenir plus d'aide pour les coûts de fonctionnement et d'entretien. Certains ont également mentionné qu'ils aimeraient obtenir du financement pour l'achat d'équipement.
- **Sécurité alimentaire :** Le GTNO est déterminé à améliorer la sécurité alimentaire. Bien que l'objectif global du partenariat soit d'accroître la productivité dans le secteur agricole, la sécurité alimentaire n'est pas mentionnée dans le cadre stratégique actuel. Les répondants aimeraient obtenir du financement pour le jardinage individuel et communautaire afin d'améliorer la sécurité alimentaire locale. Ils souhaiteraient également que la question de la sécurité alimentaire occupe une place plus importante dans la mise en œuvre des prochains programmes du partenariat.
- **Recherche :** Les participants ont souligné la nécessité de pouvoir accéder à des recherches et à de l'information sur les pratiques alimentaires pour aider les producteurs des TNO à adapter leurs techniques et leurs pratiques de culture au climat propre au territoire. Bien que le partenariat prévoie un Fonds de recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire qui oblige les bénéficiaires à communiquer leurs résultats au public, les répondants suggèrent que ces programmes soient mieux présentés, tant aux demandeurs (pour faciliter la présentation de la demande) qu'au public (pour permettre un accès facilité aux résultats de recherche).

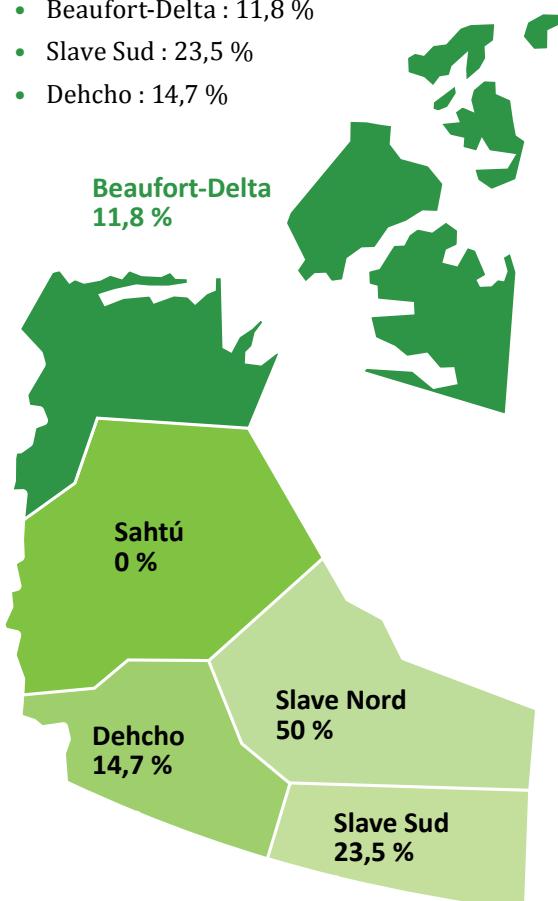
Démarche employée pour le sondage

Le GTNO et le gouvernement du Canada collaborent actuellement à la conclusion de la prochaine entente quinquennale de partenariat en agriculture et en agroalimentaire, laquelle entrera en vigueur en avril 2023. Un sondage en ligne a servi d'outil d'échange pour éclairer la conception de cette prochaine entente. Plusieurs techniques ont été utilisées pour couvrir divers sujets.

Entre février et juin 2022, 130 visiteurs de la plateforme Participation MITI ont été informés du sondage. Au total, 34 personnes y ont répondu.

Par région :

- Slave Nord : 50 %
- Beaufort-Delta : 11,8 %
- Slave Sud : 23,5 %
- Dehcho : 14,7 %



Total des répondants ayant présenté des observations écrites (voir la liste complète des questions à l'annexe A) :

- Question 5 (*Veuillez décrire les obstacles...*) : 28 observations
- Question 7 (*Y a-t-il d'autres changements...*) : 19 observations
- Question 10 (*Y a-t-il d'autres domaines ...*) : 23 observations
- Question 11 (*Avez-vous d'autres commentaires...*) : 19 observations

Les questions et les réponses du sondage étaient organisées dans une feuille de calcul où chaque question avait sa propre colonne de réponse. Les observations écrites reçues ont été analysées et triées par thèmes généraux, lesquels thèmes ont été choisis en fonction de la fréquence des sujets ou des enjeux mentionnés dans les observations écrites.

Les priorités établies dans les questions de classement et de notation ont été choisies en calculant le rang moyen de chaque catégorie proposée et en sélectionnant les priorités selon les critères énoncés dans la question.

Résultats

Connaissance du Partenariat canadien pour l'agriculture

On a demandé à tous les répondants d'indiquer les programmes de partenariat qu'ils connaissent (voir la question 2 à l'annexe 1). Parmi les répondants, 67,6 % connaissent les programmes du partenariat. Bien que le partenariat soit connu des répondants, les huit possibilités qu'il offre leur étaient toutefois inconnues.

Sur 34 répondants au sondage, seulement 11 (32,4 %) ont reçu du financement du partenariat (voir la question 3 ci-dessous).

Les répondants qui touchent du financement du partenariat le reçoivent en vertu des programmes suivants :

1. Programme de développement en agriculture et en transformation alimentaire (8 bénéficiaires)
2. Programme de salubrité des aliments (4 bénéficiaires)
3. Programme de formation en agriculture (3 bénéficiaires)
4. Programme de développement du marché (2 bénéficiaires)
5. Programme de production d'aliments à petite échelle (1 bénéficiaire)

De plus, trois répondants bénéficiaires du programme ont indiqué ne pas savoir en vertu de quel programme ils recevaient du financement.

On a demandé aux autres participants pourquoi ils n'avaient pas reçu de financement du partenariat (voir la question 4). La majorité des répondants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas le programme ou qu'ils n'avaient pas besoin d'aide financière.

Les résultats donnent à penser qu'un travail supplémentaire pourrait être fait pour promouvoir ces programmes davantage et en simplifier les lignes directrices.

Possibilités d'amélioration du partenariat

Lorsqu'on leur a demandé de décrire les défis associés à la mise en œuvre actuelle du partenariat (voir la question 5), les répondants ont identifié les thèmes suivants :

Contraintes liées à l'exercice financier : Certains répondants ont mentionné que sous le présent calendrier de financement, il est difficile de s'assurer que les travaux prévus peuvent être achevés avant l'hiver. Ils ont noté également qu'un échéancier sur deux ans serait plus adapté à de nombreux projets agricoles.

Accessibilité : La méconnaissance du programme de partenariat est l'un des principaux problèmes signalés par les participants. Il y a un manque de sensibilisation et de promotion pour mieux le faire connaître aux producteurs. En plus du manque de sensibilisation, les participants ont également noté que le processus de demande est long et trop compliqué à comprendre. Un participant a également souligné à quel point les processus des programmes sont lourds pour quelqu'un qui cherche à percer dans l'industrie agricole.

Le manque de clarté des lignes directrices a également suscité l'incompréhension des demandeurs concernant leur admissibilité. En effet, certains répondants croyaient, à tort, que leur entreprise devait avoir une certaine « taille » pour qu'ils puissent présenter une demande dans le cadre du partenariat ou qu'ils devaient produire en serre pour pouvoir obtenir du financement. L'exigence minimale d'une acre de propriété constitue également un obstacle pour certains producteurs et ne fait que renforcer la perception selon laquelle un producteur doit avoir un certain niveau de production pour pouvoir présenter une demande.

Accès aux terres : Certains répondants ont indiqué qu'il est difficile d'accéder à la terre, et aimeraient voir le MITI collaborer avec d'autres ministères pour faciliter le processus d'acquisition de terres pour les producteurs.

Manque de fonds pour couvrir les coûts d'exploitation : Il y a un manque de fonds pour couvrir les coûts des besoins opérationnels (p. ex., le coût de l'électricité, de l'eau, de la terre et les salaires des employés). Une personne a indiqué que le financement des programmes du partenariat n'a pas une grande incidence sur les producteurs à plus grande échelle, puisque les coûts pour répondre aux besoins opérationnels s'accroissent à mesure que l'échelle de production augmente. Les producteurs aimeraient que le GTNO contribue davantage aux coûts d'exploitation, notamment en offrant des remises pour le chauffage, le carburant et le transport.

Manque de financement pour les productions à grande échelle : Les producteurs aimeraient recevoir du financement pour des projets à grande échelle, y compris du financement pour l'équipement spécialisé.

Manque de financement pour soutenir la production alimentaire individuelle : Les répondants aimeraient que soit disponible un financement qui permettrait d'encourager les particuliers à cultiver leurs propres aliments, par exemple en recevant de la terre à jardin, des semences, des remises sur l'eau, et en participant à des ateliers éducatifs.

Accès à l'information : Les informations nécessaires au démarrage d'un projet agricole sont difficilement accessibles. Les participants aimeraient donc obtenir des informations sur les analyses de sol, les zones de pergélisol, la construction de serres robustes, et sur tout autre élément pertinent qui pourrait les aider à cultiver leurs produits de façon efficace et efficiente.

On a demandé aux répondants d'évaluer les changements qui pourraient être apportés au partenariat sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « pas important » et 5 étant « très important » (voir la question 6). Bien que les répondants approuvent généralement les changements proposés aux programmes de partenariat (en accordant à chaque catégorie une cote moyenne de 3 [« assez important »] et plus), celui qui vise des « catégories et montants plus souples » est particulièrement important pour les participants. En effet, plus de 96 % des participants attribuent un « 5 » ou un « 4 » à ce changement proposé.

Voici les trois principaux changements proposés :

1. « *Catégories et montants plus souples* »
(cote moyenne : 4,46)
2. « *Critères d'admissibilité plus souples* »
(cote moyenne : 4,21)
3. « *Calendrier de financement mieux adapté aux besoins saisonniers* » (cote moyenne : 4,12)

On a également demandé aux répondants de proposer des changements au partenariat (voir la question 7). Les suggestions suivantes ont été recueillies :

- Financement pluriannuel conforme aux calendriers des producteurs;
- Meilleur accès à l'information (au moyen de sensibilisation communautaire, de séances d'information ou de lignes directrices simplifiées);
- Définition plus rigoureuse de « *l'apport en main-d'œuvre* » et de la façon dont cet apport peut contribuer à « *au moins 10 % des frais encourus pour le projet* »;
- Aide financière pour embaucher des travailleurs et couvrir les coûts d'exploitation types.
- Création d'un programme lié à la sécurité alimentaire.
- Augmentation des efforts de recherche.
- Échange de renseignements sur les projets agricoles partout aux TNO (p. ex., information sur les projets du partenariat partout aux TNO, information accessible sur les projets de recherche).

- Mise en place d'un réseau à l'échelle des TNO où les producteurs peuvent partager des méthodes de culture des aliments et renforcer leurs capacités commerciales, ce qui faciliterait ainsi la collaboration.
- Aide pour remplir les demandes.
- Augmentation des plafonds de financement.

Domaines prioritaires de financement et cibles de la Stratégie agricole des TNO

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer le secteur de financement auquel la priorité devrait être accordée (question 8), les répondants ont généralement convenu que tous les secteurs de financement proposés étaient plus que « plutôt importants », ce qui donne une cote moyenne de 3,79 pour toutes les catégories proposées.

Les trois domaines suivants ont reçu la cote la plus élevée (5 pour « plus important ») de la part des répondants :

1. « Développement des infrastructures agricoles et des terres » (cote moyenne : 4,18)
2. « Transformation alimentaire et valeur ajoutée » (cote moyenne : 4,07)
3. « Projets communautaires et sécurité alimentaire » et « Développement durable sur les fermes » (cote moyenne, à égalité : 3,89)

On a demandé aux répondants de classer les cibles de la Stratégie agricole des TNO, « 1 » étant la plus importante et « 5 » la moins importante (question 9). Les répondants ont classé chaque cible stratégique dans l'ordre suivant :

1. « Accroître le nombre de producteurs agricoles » (rang moyen : 2,27)
2. « Rendre les aliments produits localement plus accessibles » (rang moyen : 2,37)
3. « Accroître le nombre d'entreprises agricoles et agroalimentaires » (rang moyen : 2,57)
4. « Accroître la viabilité et la rentabilité des entreprises agricoles et agroalimentaires » (rang moyen : 2,76)

Si, en général, les répondants ont indiqué que chaque objectif de la stratégie est tout aussi important, ils sont toutefois davantage préoccupés par l'amélioration de l'accès et de la disponibilité des produits et des producteurs agricoles que par l'augmentation des profits.

Priorités pour la prochaine entente de partenariat

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer d'autres domaines prioritaires qui n'étaient pas mentionnés dans le sondage (question 10), les participants ont proposé divers domaines sur lesquels la prochaine entente de partenariat pour l'agriculture et l'agroalimentaire pourrait se concentrer :

- *Financement de la recherche* : Les participants aimeraient que la recherche et l'expertise soient accessibles dans leurs collectivités locales. Cela permettrait d'informer les producteurs locaux sur les sols et les conditions de culture, ainsi que sur les pratiques de jardinage, ce qui est bénéfique pour les petites collectivités, en particulier les collectivités de l'Arctique.
- *Jardins communautaires* : Les répondants aimeraient obtenir du financement pour les jardins communautaires au moyen de formations ou de cours sur des projets de jardinage simples dans le but de démarrer de tels projets et de les soutenir.
- *Diversification des marchés* : Une personne a souligné le manque de diversité des produits vendus. Ce répondant est « plus favorable à la culture d'une variété de produits ». Une autre personne a suggéré un financement ciblant spécifiquement les producteurs de cannabis.

Autres réflexions des répondants

Lorsqu'on leur a demandé leurs commentaires au sujet du prochain cadre stratégique pour le partenariat (question 11), les répondants ont formulé un éventail de recommandations. Dans l'ensemble, ils appuient un partenariat qui s'attaque à l'insécurité alimentaire et qui offre de la souplesse. Ils aimeraient que le partenariat appuie la croissance des producteurs locaux, des producteurs individuels et des jardins communautaires, et qu'il permette une certaine souplesse dans l'utilisation des fonds (p. ex., pouvoir accéder à des fonds supplémentaires à la fin de l'exercice).

Tout au long du sondage, les répondants ont fait part de leurs préoccupations concernant la sécurité alimentaire aux TNO. Certains répondants ont d'ailleurs suggéré d'offrir du financement pour cibler ces préoccupations dans le prochain partenariat. Les répondants ont indiqué que le financement des efforts à l'échelle communautaire et individuelle devrait être appuyé par le partenariat, et qu'un programme qui vise directement à accroître la sécurité alimentaire devrait y être ajouté. La mise en place de tels programmes peut inciter les gens à cultiver leurs propres aliments et à s'attaquer à l'insécurité alimentaire depuis chez eux.

Les changements climatiques et les enjeux de durabilité sont une autre préoccupation des répondants. Un d'entre eux appuie le financement qui favorise le développement durable auprès des producteurs locaux, comme les programmes de compostage.

Plusieurs répondants ont indiqué que le partenariat devrait s'intéresser aux producteurs qui produisent à différentes échelles. Un d'entre eux a insisté pour que, dans le partenariat, le MITI « *se penche sur les initiatives communautaires qui contribuent à la sécurité alimentaire et à un mode de vie sain* ». Les répondants aimeraient également voir la limite de financement par bénéficiaire augmentée (pour chaque personne, entreprise ou organisme sans but lucratif). Un d'entre eux a suggéré que le GTNO devrait négocier une augmentation du financement fédéral et inviter les organismes de financement fédéraux à examiner les projets qui ont reçu du financement du partenariat.

Idées

Dans la section « remue-méninges » du sondage en ligne, différentes catégories de sujets clés ont été énumérées pour recueillir les commentaires du public à leur égard. Pour ajouter des idées, les répondants devaient s'inscrire et ouvrir une session. Pour ce faire, ils devaient écrire un courriel, créer un mot de passe, choisir leur nom d'écran et accepter les modalités d'utilisation et de la politique de confidentialité d'Engagement HQ (<https://www.participe-miti.ca/modalites> et <https://www.participe-miti.ca/vie-privee>). Bien que ce processus responsabilise les répondants en ligne, il constitue également un obstacle pour certains et pourrait avoir contribué au nombre limité de réponses reçues.

Améliorer l'accès aux aliments locaux aux TNO

On a demandé aux répondants de proposer des façons d'améliorer l'accès aux aliments locaux aux TNO et d'accroître le nombre de producteurs agricoles.

Sur deux répondants ayant fourni un commentaire, un a déclaré qu'il aimeraient voir un « *soutien à la distribution* ». Ce répondant a déclaré que les coûts d'expédition élevés empêchent les petits producteurs d'accéder aux marchés autres que ceux de leur collectivité locale. La mise en place d'un centre de distribution ou l'établissement de liens avec les distributeurs et les grossistes aideront à réduire les coûts pour les petits producteurs.

Un autre répondant a suggéré de « *décentraliser la production alimentaire et de favoriser la production locale* » et de définir un cadre des productions agricoles habituelles, au moyen de règlements et de politiques, qui serait mis en place dans chaque collectivité des TNO. Ce répondant affirme que ce cadre réduirait les coûts de distribution, développerait l'économie des collectivités locales et réduirait la dépendance des TNO aux ressources extérieures.

Accroître le nombre de producteurs agricoles

Sept répondants ont formulé des suggestions pour accroître le nombre de producteurs :

- Utilisation de tourbières locales pour développer la production commerciale de canneberges.
- Développement de l'aquaculture du corégone.
- Création d'une banque agricole pour faciliter les prêts pour l'achat d'équipement et de terres grâce à des prêts à faible taux d'intérêt pour favoriser la croissance de l'industrie agricole.
- Crédit de serres communautaires ouvertes à l'année où les agriculteurs peuvent louer un espace et collaborer.
- Création d'une banque de semences des TNO (dépôt de semences provenant de diverses espèces).
- Adoption de lignes directrices sur l'accès aux terres. Des renseignements sur les terres accessibles aux TNO, sur les terres qu'un producteur éventuel prévoit exploiter et sur le processus d'acquisition des terres devraient être fournis aux producteurs. On devrait également désigner des personnes ressources pour aider les producteurs dans leurs démarches d'acquisition de terres.
- Financement offert pour grands projets agricoles aux TNO, comme la construction de serres, l'achat d'équipement et d'installations de transformation, entre autres.

Prochaines étapes et conclusion

Bâtir un système alimentaire ténois résilient et diversifié, renforcer les relations avec les administrations communautaires et les gouvernements autochtones, accroître la participation des producteurs dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire et revitaliser les systèmes alimentaires traditionnels et locaux sont des priorités partagées à l'échelle nationale et que le GTNO soutient.

Le secteur agricole et agroalimentaire des TNO est diversifié, allant des petits jardins communautaires aux serres commerciales. Le secteur contribue de façon importante à la sécurité alimentaire locale, et le GTNO est déterminé à en assurer la croissance en augmentant sa capacité et son efficacité, et en encourageant l'entrepreneuriat. Dans la préparation du nouveau partenariat pour une agriculture durable aux TNO, l'information et les idées collectées dans ce sondage seront prises en compte dans l'élaboration du nouveau partenariat afin d'améliorer les programmes de soutien au secteur et les possibilités de financement.

ANNEXE A :

Questions du sondage en ligne

1. Dans quelle région des TNO vivez-vous?

- Beaufort-Delta
- Sahtú
- Slave Nord
- Slave Sud
- Dehcho

2. Connaissez-vous les programmes de financement du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Programme de développement du marché
- Programme de formation en agriculture
- Programme de développement en agriculture et en transformation alimentaire
- Programme de recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire
- Programme de salubrité des aliments
- Programme sur l'agriculture et l'environnement
- Programme de sensibilisation à l'agriculture
- Programme de production d'aliments à petite échelle (Initiez un enfant au jardinage, Introduction communautaire à l'agriculture, Promotion, conservation, et consommation d'aliments locaux)
- Je ne connais aucun programme de financement du PCA

3. Avez-vous déjà reçu un financement du programme de financement du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Programme de développement du marché
- Programme de formation en agriculture
- Programme de développement en agriculture et en transformation alimentaire
- Programme de recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire
- Programme de salubrité des aliments
- Programme sur l'agriculture et l'environnement
- Programme de sensibilisation à l'agriculture
- Programme de production d'aliments à petite échelle (Initiez un enfant au jardinage, Introduction communautaire à l'agriculture, Promotion, conservation, et consommation d'aliments locaux)
- Oui, j'ai reçu un financement, mais je ne sais pas de quel programme provenaient les fonds
- Je ne suis bénéficiaire d'aucun programme de financement du PCA

4. Si vous avez répondu ne jamais avoir reçu de financement du programme de partenariat, quelle en est la raison? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Je ne connais pas le programme
- Je ne réponds pas aux critères d'admissibilité
- Le processus n'est pas clair ou trop difficile
- Le programme ne répond pas à mes besoins
- Ma demande a été refusée
- Je n'ai pas besoin de soutien financier
- Autre (veuillez préciser)

5. D'après votre expérience, veuillez décrire les obstacles que vous avez rencontrés et qui ne sont pas abordés dans le programme de partenariat actuel?
6. Quels changements apporteriez-vous aux programmes de partenariat dans le prochain cadre stratégique? Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « pas important » et 5 étant « très important », veuillez évaluer les éléments suivants :

 - Guide de programme clair et simple
 - Critères d'admissibilité plus souples
 - Catégories et montants plus souples
 - Davantage de communications et de publicité sur les programmes
 - Processus de demande et de déclaration plus simple
 - Calendrier de financement mieux adapté aux besoins saisonniers
7. Y a-t-il d'autres changements qui pourraient améliorer les programmes de partenariat et qui vous semblent importants?
8. Quels sont les domaines qui ont le plus besoin de financement? Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « pas important » et 5 étant « très important », veuillez évaluer les éléments suivants :

 - Formation et services de prolongation
 - Développement de marchés et marketing
 - Développement des infrastructures agricoles et des terres
 - Transformation des aliments et valeur ajoutée
 - Infrastructures et formation en lien avec la salubrité des aliments
 - Projets communautaires et sécurité alimentaire
 - Développement durable sur les fermes
 - Recherche et technologies
9. En accordant la note 1 au plus important, classez par ordre de priorité les objectifs stratégiques suivants qui renforcerait le secteur agricole des TNO. Si vous avez des commentaires, des suggestions ou des idées sur ces points stratégiques, veuillez les indiquer sur la page Exprimez-vous.
10. Selon vous, y a-t-il d'autres domaines qui doivent être financés de façon prioritaire?
11. Avez-vous d'autres commentaires sur le prochain cadre stratégique du partenariat?

Idées

Selon votre expérience, qu'est-ce qui aiderait le plus à améliorer l'accès du public aux aliments produits aux TNO?

Selon votre expérience, qu'est-ce qui aiderait le plus à augmenter le nombre de producteurs agricoles?

Selon votre expérience, qu'est-ce qui aiderait le plus à augmenter le nombre d'entreprises agricoles?

Selon votre expérience, qu'est-ce qui aiderait le plus à améliorer la viabilité et la rentabilité des entreprises agricoles?

Selon votre expérience, qu'est-ce qui aiderait le plus à soutenir un plus grand nombre de producteurs autochtones?

Avez-vous des suggestions de changements sur la communication des programmes du PCA?

